



GRED - Gouvernance, risque, environnement, développement, dynamiques sociétales et gestion des territoires

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. GRED - Gouvernance, risque, environnement, développement, dynamiques sociétales et gestion des territoires. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Institut de recherche pour le développement - IRD. hceres-02033037

HAL Id: hceres-02033037

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033037v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Gouvernance, Risque, Environnement,

Développement

GRED

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Paul-Valéry Montpellier 3

Institut de Recherche pour le Développement - IRD





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M^{me} Yvette VEYRET, présidente du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Gouvernance, Risque, Environnement, Développement
Acronyme de l'unité :	GRED
Label demandé :	UMR
N° actuel :	
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Francis LALOE
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Bernard MOIZO

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Yvette VEYRET, Université Paris 10

Experts :

- M. Jean-Paul BILLAUD, CNRS
- M. Yvan DROZ, Institut des hautes études internationales et du développement, Genève, Suisse (représentant du CS de l'IRD)
- M. Vincent GODARD, Université Paris 8
- M^{me} Bernadette LIZET, CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle
- M. Hervé REGNAULD, Université Rennes (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Paul ARNOULD

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Denis BROUILLET (directeur de l'École Doctorale n° 60 « Territoires, Temps, Sociétés et Développement »)

M. Luc CAMBREZY, IRD

M. Patrick GILLI, Université Montpellier 3

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR GRED a été créée en janvier 2011. Elle résulte de la fusion de deux entités, l'UR 199 « Dynamiques socio-économiques et gouvernance des ressources » de l'IRD, et le laboratoire GESTER « Gestion des sociétés, des territoires et des risques », équipe d'accueil EA 3766 de l'Université Paul-Valéry de Montpellier 3. Ces deux équipes, par des entrées variées, se rejoignaient autour de la gouvernance et de la gestion par les sociétés d'objets relevant de leur environnement. La fusion a permis de créer à Montpellier une équipe centrée sur l'environnement abordé par le biais des relations sociétés/nature et des acteurs. L'UMR relève donc des sciences sociales. L'équipe est pluridisciplinaire, elle associe des géographes, des sociologies, des géomaticiens et des agronomes.

Lors de la création de l'UMR, les deux équipes disposaient de locaux séparés à Montpellier. GESTER était accueillie dans les locaux de l'Université Montpellier 3 au centre ville, et l'UR 199 de l'IRD dans des locaux loués par l'IRD au parc scientifique Agropolis à Montferrier. La réunion dans des locaux communs a été une condition nécessaire à l'élaboration de synergies entre les deux équipes. En février 2012 la demande a été satisfaite avec la mise à disposition de l'UMR de l'ensemble du bâtiment du Parc Agropolis, occupé initialement par l'IRD.

Équipe de direction

M. Francis LALOË, IRD,

M. Bernard Moizo (pour le projet, à partir de 2015), IRD

Nomenclature AERES

SHS3-1

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	20	20
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	8
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	3	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
TOTAL N1 à N6	51	48

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	74	
Thèses soutenues	12 (2009-2010) 19 (2011-juin 2013)	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	25	21

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Cette unité jeune, créée sur injonction de la direction de l'IRD désireuse de voir rattacher ses équipes à des Universités, s'inscrit dans une trajectoire de co-construction qui s'affirme dans le projet présenté. Cette co-construction n'est pas aisée, compte tenu des « cultures » de recherche différentes des deux entités qui constituent l'UMR. Le comité d'experts souligne que le processus de co-construction, encore loin d'être abouti, doit être poursuivi et fortement soutenu.

L'unité est insérée dans des réseaux de qualité, et d'échelle internationale, ce qui est un gage d'évidente qualité scientifique. Le grand nombre de contrats existants dans cette unité permet une relative autonomie financière et est aussi l'indicateur du rayonnement de l'UMR. Il favorise également la collaboration d'un axe à l'autre et d'une discipline à l'autre, processus à affirmer dans le projet plus fortement encore que cela n'est fait jusqu'ici.

Le poids très lourd des rattachements institutionnels limite encore aujourd'hui l'intégration plus poussée des deux composantes initiales, et les différences de financement alloué par les tutelles à chacune des composantes de l'unité pourraient, à terme, fragiliser celle-ci.

L'intégration des doctorants au sein de l'UMR est encore à développer, tout comme la circulation des informations en direction de ces doctorants. Le suivi de leur devenir doit impérativement être réalisé.

La pyramide des âges de l'équipe est acceptable, mais il faudrait veiller à remplacer les partants dans les années à venir afin de maintenir un bon fonctionnement de l'unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Rassemblement des chercheurs sur un site unique depuis 2012 ;

Recherche fondamentale de qualité (surtout dans l'axe 1) ;

Qualité de l'expertise reconnue (notamment dans l'axe 3) ;

Importance des recherches de terrain permettant de développer des méthodes d'analyses et de diagnostic novatrices ;

Très nombreux contrats, gage de la qualité scientifique de l'équipe et de son attractivité ;

Grande capacité à répondre à des appels d'offre ;

Très bonne intégration dans des réseaux internationaux notamment dans les pays du « Sud », attractivité internationale ;

Souci constant de valorisation de la recherche localement et en direction des « Suds » ;

Publications nombreuses et d'un bon niveau pour beaucoup, supports des publications variés ;

Flux de soutenance de thèses satisfaisant dans le quadriennal, sur une trajectoire ascendante à soutenir ;

Financement important et récurrent, permettant une activité de recherche ambitieuse (IRD).

Points faibles et risques liés au contexte

Dans le bilan, comme dans le projet, le fonctionnement en axes paraît très, trop, cloisonné.

Les publications de l'axe 2 ne relèvent pas de la même stratégie que celles des deux autres axes. Cet axe devrait augmenter ses publications dans des revues à comité de lecture.

La co-direction de l'axe 2 sera confiée à un collègue à son retour d'affectation en Nouvelle Calédonie. D'ici là, Éric LEONARD assurera l'intérim.

Inégal investissement des axes dans le Master à Montpellier 3, l'axe 1, qui privilégie la biodiversité, est quasi absent.

Les doctorants sont généralement peu publiants dans des revues à comité de lecture.

L'UMR ignore assez largement le devenir des docteurs.

L'unité fait cohabiter une structure bien financée et une autre très peu pourvue de moyens financiers ; cette situation interroge le comité d'experts qui se demande si elle ne risque pas de devenir source de fortes tensions ?

Le fonctionnement financier de l'unité doit être plus lisible.

La dépendance du fonctionnement de la structure aux financements de projets de recherche peut poser problème en cas de tarissement de ces financements.

Recommandations

Veiller à garantir le renouvellement des postes lors des départs à la retraite, afin de garder un potentiel d'encadrement doctoral important et de haut niveau.

Maintenir le site unique de recherche.

Dépasser les quatre axes proposés pour le projet, ils ne peuvent être qu'une étape pour le prochain quadriennal.

Mieux intégrer les doctorants au fonctionnement de l'équipe.

Introduire un enseignement sur la biodiversité dans le master.

Insister sur l'aide aux doctorants pour les publications soit en individuel, soit en collaboration, y compris en anglais ou dans d'autres langues.

Prêter attention à une meilleure circulation de l'information, notamment pour faire mieux connaître le potentiel existant (en matière d'atelier d'écriture et d'enseignement de l'anglais par exemple).

Homogénéiser la stratégie de publications. Les revues à comité de lecture doivent être privilégiées par rapport aux chapitres d'ouvrages.

Garantir les finances émanant de l'IRD et développer la part fournie par l'université.

Réfléchir aux possibilités de meilleure mutualisation des budgets issus des deux structures.

Fournir une répartition claire de l'usage des finances pour chacune des composantes.

Elaborer un règlement intérieur, pour faciliter la gestion en cas de crise ou de conflit au sein de l'équipe.

Aborder les questions des évolutions de carrière de certains ITA (notamment venant de l'IRD). Le manque de promotion est évident. La formation continue du personnel ITA devrait être développée.

Partager mieux une organisation matérielle entre les deux entités - chercheurs IRD, chercheurs universitaires - paraît souhaitable (cantine partagée par exemple).

Multiplier au sein de l'entité des objectifs partagés, financés en commun (suivi de comité de thèse par exemple) entre les deux composantes IRD et l'université.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'UMR GRED est une équipe aux compétences stratégiques dans le champ scientifique des interfaces sociétés/environnement, plus spécifiquement, biodiversité, gouvernance, acteurs, risque. Le besoin et l'urgence de connaissances dans ce champ complexe, instable marqué par de fortes tensions sociales (contraintes et vulnérabilités), justifient pleinement l'existence et les choix scientifiques de cette équipe.

La production de l'UMR est abondante. Ainsi l'axe 1 centré sur les questions sociales liées à la biodiversité propose 90 publications dans des revues à comité de lecture (revue Natures, Sciences, Sociétés, Revue Tiers Monde, Applied geography, Landscape and urban planning, Human ecology, Annals of the Association of American Geographer, Biological invasions...). Cet axe publie aussi bien dans des revues de SHS, que dans des revues de sciences de la vie. De nombreux articles sont publiés en anglais. Grâce à ces travaux, l'axe a une visibilité internationale et un rayonnement certains. A cela s'ajoutent trois directions d'ouvrages et de nombreux chapitres dans des ouvrages collectifs (publication Peter Lang, IRD, CIRAD...) dont un certain nombre est également publié en anglais. Des communications lors de congrès internationaux ou nationaux se traduisent par des publications ou des affiches. Si l'on ajoute les rapports scientifiques, les publications de cet axe, dans des revues de qualité, en anglais mais aussi à des fins de vulgarisation, correspondent à ce que l'on peut attendre d'une équipe de recherche.

L'axe 2 a également beaucoup publié. Il fait état de 34 articles dans des revues à comité de lecture (Revue Tiers Monde, Ethnologie française, Geoforum, Geographical journal). Quelques-uns de ces articles sont publiés en anglais. D'autres travaux sont publiés dans des revues non répertoriées par l'AERES ou dans des bases de données internationales. Cet axe a publié beaucoup de chapitres d'ouvrages collectifs (l'Harmattan, Karthala...). Les communications dans des congrès internationaux ou/et nationaux sont nombreuses. Cet axe semble avoir privilégié les chapitres d'ouvrages il devrait dans le futur aller vers plus d'articles dans des revues à comité de lecture.

L'axe 3 présente 42 articles dans des revues à comité de lecture (Area, Geomorphology, Progress in Human geography, Annales de géographie, Norois). Près de la moitié de ces publications sont le fait d'un même auteur (seul ou associé). L'ensemble des chercheurs de cet axe devrait publier davantage dans des revues à comité de lecture, cela accroîtrait la visibilité internationale de cet axe dans des domaines où une réflexion méthodologique, épistémologique gagnerait à être étoffée. Les chapitres d'ouvrage sont nombreux mais là aussi un auteur, seul ou associé, en signe un très grand nombre. Il en est de même pour les communications à des congrès internationaux et/ou nationaux. L'ensemble des travaux de cet axe ne montre pas suffisamment le dynamisme des différents chercheurs le composant. Si globalement le volume des travaux est important, les auteurs devraient en être beaucoup plus diversifiés.

Quoiqu'il en soit, l'équipe GRED est publiante, ce qui lui confère globalement une bonne visibilité scientifique et témoigne de son efficace fonctionnement en réseau, mais des efforts devraient être effectués pour améliorer les travaux des axes 2 et 3 sur le modèle de l'axe 1.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement de l'équipe est important. Elle a obtenu de très nombreux contrats (autonomie à 70%) : ANR et projets européens notamment.

Elle a initié le développement de collaborations avec des unités de recherches de Montpellier travaillant sur des thématiques voisines en particulier les questions socio-environnementales.

- affirmation de la spécificité du GRED et recherche des complémentarités.
- organisation d'une journée d'étude en 2012.
- codirection mixte (UMR GRED/UMR ARTDEV) d'un programme ANR.
- implication dans le GIS Pôle foncier de Montpellier (MSH Montpellier).

Elle montre une forte implication dans des réseaux nationaux et internationaux.

Elle a organisé 3 colloques internationaux.

L'équipe a une très bonne dynamique de réseau. Les échanges et les relations entre chercheurs sont nombreux grâce à des collaborations nationales et internationales : implications concrétisées par des contrats, la création d'une revue africaniste (associant le GRED, les universités de Dakar et de Cotonou et le GIS Pôle foncier de Montpellier), contractualisant des relations avec des chercheurs et des équipes de Montpellier. La codirection du laboratoire mixte international MediTer « Terroirs méditerranéens : Environnement, patrimoine et développement » avec une UMR de Marseille, les universités de Rabat et de Marrakech.

L'équipe attire des doctorants originaires des pays du Sud (Maghreb, Afrique de l'Ouest notamment) avec lesquels des membres de l'équipe travaillent activement. Elle pourrait recevoir plus de post doctorants.

Cette équipe pourrait d'ailleurs mieux mettre en valeur les partenariats dans et avec les « Suds ».

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Tous les axes qui composent l'équipe ont une forte interaction avec l'environnement social et économique. Globalement, les membres des trois axes participent à des programmes ANR comme porteur d'un WP (Work Package) ; 14 sont recensés pour les trois axes, 5 dureront au-delà de 2014. Il en va de même pour les projets européens, 8 ont été attribués à des membres du GRED. Ce sont, toutefois, des projets qui se concluent. Un seul sera encore actif en 2015. Enfin, 43 projets ou expertises de moindre ampleur (en termes de ressources financières et parfois aussi de durée) contribuent au rayonnement de l'UMR.

Le grand nombre de recherches « opérationnelles » permet de répondre aux attentes fortes de la société en matière de gestion de risques, d'évaluation des vulnérabilités, mais aussi de sécurisation foncière ou d'implantation d'équipements. Cette interaction avec l'environnement social et économique se fait dans une démarche de partenariat avec d'autres laboratoires ou organismes tant en France qu'à l'étranger. Elle se déploie, bien sûr, dans les pays dits du « sud ». Cependant, si ceux-ci sont majoritaires, ils ne sont pas exclusifs.

Une autre forme d'interaction est matérialisée par des actions en direction du « grand public ». Il s'agit par exemple des dossiers thématiques de l'IRD intitulé « Des forêts et des hommes ». La co-organisation des « Cafés de la géographie » à Montpellier et le lancement en 2013 des « Cafés de la biodiversité » en sont un autre exemple, tout comme l'ouvrage « Nature du monde : dessins d'enfants », ou l'exposition « Les territoires de l'eau » à l'occasion du forum mondial de l'eau à Marseille en 2012. Enfin, on peut citer l'organisation de manifestations à l'occasion du Congrès international de la société d'ethnobiologie, CISE (rencontres ouvertes au public, projets pédagogiques, forum des peuples autochtones...).

Dans le projet futur, la réalisation d'une cartothèque numérique devrait apporter une autre forme d'interaction avec l'environnement social et économique. Si celle-ci va au-delà de la seule vitrine pour les réalisations de l'UMR, elle permettra aux partenaires, mais aussi à un public plus large de chercheurs et d'utilisateurs, d'accéder à des bases de données et des cartographies constituées lors des recherches des membres du GRED, leur assurant ainsi une « seconde vie » et un prolongement dans la société.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le GRED est une unité créée récemment, rattachée à 2 tutelles, l'IRD représentée environ par 2/3 du personnel et l'université par le tiers restant. Elle vient de bénéficier d'un regroupement sur le même site (Agropolis), ce qui augure d'une dynamique collective particulièrement positive. Composée de 43 chercheurs et enseignants-chercheurs, de 8 ingénieurs et techniciens et de 74 doctorants, elle réunit des compétences disciplinaires en géographie (en particulier les universitaires), en économie, en anthropologie et en agronomie, qui l'inscrivent nettement dans la pluridisciplinarité. Le solde des mouvements est positif puisque 3 chercheurs ont demandé leur intégration, 2 chercheurs et 1 enseignant-chercheur ont été recrutés, alors qu'un seul départ est programmé.

Les ITA, 9 personnes (5 rattachés à l'IRD, 3 à l'Université et 1 à SupAgro), ont des profils mixtes, un tiers de leur temps est consacré aux tâches administratives et le reste à la recherche. Ils participent aussi à la formation des doctorants (travaux de cartographie, SIG...). Ils cosignent des publications. Leur place est donc centrale au sein de l'équipe GRED. Pourtant la formation continue manque fortement, et la carrière de certains ITA devrait faire l'objet d'une revalorisation rapide (notamment de la part de l'IRD).

La gouvernance de l'unité repose sur une direction et une direction adjointe, l'une et l'autre représentant chacune des tutelles. Le seul fait notable dans le passage du bilan au projet est la suppression des « coordinateurs scientifiques », ce qui s'explique par la mise en place de l'axe 4 dont la vocation affichée est une animation transversale à l'échelle de l'unité. La gestion administrative et scientifique de l'unité repose sur un conseil d'unité de 15 membres se réunissant tous les 2 mois et une assemblée générale annuelle. L'un des ciments permettant de créer un collectif de recherche est de toute évidence la mise en place des « mardis du GRED », dont la régularité est plutôt mensuelle si l'on se réfère à leur inventaire proposé en annexe. Un site web, bien documenté, et une lettre d'information au rythme biannuel dont on peut se demander s'il est suffisant, constituent les socles de la communication de l'unité en interne et auprès de ses nombreux réseaux.

Le propre de l'IRD étant de permettre les expatriations, même si celles-ci sont moins soutenues aujourd'hui, l'enjeu de la communication est fondamental. Il en va de la capacité de l'unité à constituer un véritable collectif de recherche. On doit reconnaître les avantages de l'expatriation qui participe du rayonnement à l'international et qui a permis, par exemple, l'organisation de 14 colloques internationaux entre 2011 et 2013, dont 5 hors métropole. On doit cependant souligner l'importance d'une structure de communication plus soutenue afin de renforcer les liens entre les divers membres de l'unité.

Le facteur de risque majeur reste cependant l'inégale dotation des tutelles qui n'a rien d'exceptionnel, certes, lorsque l'attelage implique un établissement comme l'IRD qui, en l'occurrence, propose un budget quasi 10 fois supérieur à celui de l'université (même s'il va connaître une diminution drastique). Il s'ensuit bien évidemment des capacités financières très différentes entre les membres de l'unité, même si le comité n'a reçu aucune doléance explicite de la part des universitaires moins dotés. Dans un tel contexte, il est toutefois difficile d'entendre que des thèses ne disposeraient pas du budget nécessaire pour pouvoir être soutenues. On ne peut que recommander une meilleure visibilité de la question budgétaire au sein de l'ensemble de l'unité et une mise en place plus transparente de mécanismes de compensation permettant les rééquilibrages nécessaires à la bonne tenue du collectif.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La rencontre avec le directeur de l'École Doctorale n° 60, à laquelle est rattaché le laboratoire a mis en valeur deux points essentiels

- L'École Doctorale est soucieuse de suivre les destinées des doctorants et de les aider à se former au cours de leur doctorat ;
- Ce souci est récent et tout n'est pas encore parfaitement en place.

Les données sur le devenir des docteurs sont très incomplètes. La durée moyenne des thèses est estimée à 5,5 ans et le nombre moyen de thèses par HDR est en diminution. Il semble toutefois que, pour la durée moyenne comme pour le nombre de thèses encadrées, l'écart type soit très élevé.

Pour la formation des doctorants, l'École Doctorale a, par exemple, mis en place des cours d'anglais, mais ils sont encore trop « littéraires » et pas assez ciblés anglais scientifique. Les formations proposées par l'IRD notamment (en termes d'initiation à l'écriture scientifique et d'étude de l'anglais) ne semblent pas bien connues par les étudiants doctorants. Visiblement l'équilibre entre formation générale et apprentissage ciblé est un but à atteindre.

De même on peut regretter que les post-doctorants soient très peu nombreux dans l'équipe.

Au niveau du laboratoire, les doctorants, très majoritairement financés, sont satisfaits des séminaires internes et particulièrement contents des formations internes sur les logiciels SIG. Ils peuvent demander des aides pour se rendre à des colloques, aide pour lesquelles l'UMR double la somme attribuée par l'École Doctorale. Ils sont dans l'ensemble bien préparés à la rédaction d'articles, avec une forte variabilité selon l'encadrant cependant. Les conditions matérielles sont bonnes, si ce n'est que les heures d'ouverture des locaux sont trop limitées.

Le seul problème (outre la formation à l'anglais) vient de ce qui est appelé « comités de thèse » qui, quand ils existent, ne se font pas en « présentiels » mais consistent en l'envoi de documents à deux rapporteurs externes qui font un retour écrit ; sauf exception, ils ne comportent pas de rencontre en temps réel entre doctorant, encadrant et membres extérieurs du comité.

Le comité d'experts a remarqué que les trois « axes » du laboratoire participent très inégalement à la formation. L'axe 3 assure l'essentiel des cours magistraux et des travaux dirigés dans la quasi-totalité des masters,

l'axe 2 en assure une grande partie et l'axe 1 apparaît très peu. Dans le projet en quatre axes ce différentiel subsiste avec la même intensité entre l'axe 1 d'une part, et les trois autres d'autre part. L'articulation entre la préparation du doctorat et l'année de master 2 n'est pas très lisible.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Un effort collectif d'état des lieux a été réalisé (évaluation des forces et des faiblesses qui doit être salué et poursuivi), mais l'affirmation de l'unité du GRED pourrait être plus forte encore :

- dans l'argumentation portant sur les diverses problématiques d'axes ;
- dans le souci de valorisation des acquis : exploration sur ces bases de fronts pour la recherche (nouveaux objets, objets socialement émergents) en prise avec les attentes sociales ;
- dans l'ambition de visibilité scientifique (des axes et de l'entité).

La création d'un axe nouveau qui devrait être transversal et qui est dédié aux aspects de modélisation constitue la principale originalité du projet. Ce nouvel axe devrait créer du lien avec les trois autres. En dépit de cette nouvelle structure, qui se veut résolument transversale. Le projet reproduit assez largement l'organisation précédente à savoir un axe regroupant l'essentiel des chercheurs IRD, des axes 2 et 3 surtout composés d'enseignants chercheurs de Montpellier 3, malgré une amorce trop timide de mixité entre les deux établissements.

Les passerelles entre les quatre axes devront être affirmées au travers de questions de recherche transversales, des contrats et des chantiers partagés, des colloques/ouvrages collectifs destinés à valoriser les acquis et dynamiser les réseaux aux différentes échelles. Des propositions de transversalité commencent d'ailleurs à se faire jour, comme l'a montrée la présentation orale effectuée lors de la visite.

Les nouveaux contours de l'axe 3, intégrant désormais les transports, impliqueront une redéfinition des thématiques de cet axe qui devra dépasser largement les seuls risques naturels. Cette redéfinition des objectifs et des méthodologies reste assez largement à faire.

Le comité d'experts s'est interrogé sur la difficulté de diriger de Dakar ou de Nouvelle Calédonie l'axe 2 du projet et propose que cet axe soit effectivement dirigé par un chercheur « local ».

Le projet doit affirmer davantage la place centrale des doctorants dans l'unité (implication de tous dans leur formation, suivi de leur carrière après la thèse...).

Il doit aussi être attentif à la formation continue et à la carrière des ITA (notamment les ITA rattachés à l'IRD).

Le projet pourrait affirmer plus encore ses complémentarités avec d'autres laboratoires (l'UMR PALOC du Muséum, et l'UMR Eco-Anthropologie et Ethnobiologie notamment).

Il devrait aussi souligner la place du GRED dans la recherche à Montpellier et les relations qui pourraient être envisagées avec des équipes de l'Université de Montpellier 3 en premier lieu et avec d'autres structures montpelliéraines.

Le projet devrait veiller davantage aux transversalités thématiques mais aussi aux échanges entre les chercheurs qui composent l'unité GRED, y compris au plan pratique (cantine et financement des thèses...). Les financements de l'équipe, très inégaux selon les tutelles, interrogent et inquiètent le comité d'experts qui se demande si une telle situation ne risque pas de devenir, en période de crise notamment, un sujet de tensions fortes au sein de l'équipe. Un effort vers plus de cohérence et de partage est donc souhaitable.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Vendredi 21 février 2014 à 9 heures

Fin : Vendredi 21 février 2014 à 18 heures

Lieu de la visite : Université Montpellier 3

Institution : Université Montpellier 3
département de géographie, Unité de formation et de recherche Sciences Humaines et sciences de l'environnement.

Adresse : Bât. Jean-Cocteau - route de Mende 34199 Montpellier Cedex 5

Déroulement ou programme de visite

9H00/9H45 :	réunion à huis clos des experts
9H45/10H15 :	entretien avec les représentant des tutelles
10H15/10H45:	entretien avec le directeur de l'École Doctorale
10H45/12H00 :	bilan de l'unité
12H00/12H30 :	réunion en tête à tête avec les doctorants
12H30/13H00 :	réunion en tête à tête avec les ITA
13H00/14H00 :	repas du comité
14H00/15H15 :	présentation du projet
15H15/17H45 :	réunion à huis clos du comité d'experts
17H/45/18H00 :	réunion avec le directeur de l'unité pour validation du tableau des effectifs, éclaircissements éventuels.

Points particuliers à mentionner

La visite s'est déroulée dans les meilleures conditions. Le comité d'experts a rencontré comme prévu, les tutelles, les doctorants (une trentaine), les ITA (6 sur 9, la représentante des ITA étant empêchée pour raisons familiales a été remplacée par une de ses collègues), et les responsables de l'UMR et des axes qui la composent. Les temps de présentation du bilan comme du projet ont été respectés ce qui a permis une ample discussion tant avec les responsables actuels ou à venir de l'UMR et des axes qu'avec, plus largement, certains membres de l'unité présents lors de la visite (une quarantaine de membres était présents).

5 • Observations générales des tutelles



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel: 04 67 14 20 00 – Fax: 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

Montpellier, le 27 mai 2014

Présidence

Anne Fraïsse, Présidente

AF/MG n°472

presidence@univ-montp3.fr

Tel : 04 67 14 20 49

Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

La présidente

A

Mesdames et Messieurs les membres de l'AERES

Objet : Rapport d'évaluation AERES de l'UMR Gouvernance, Risque, Environnement, Développement (GRED)

Mesdames et Messieurs les membres de l'AERES,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les observations concernant le rapport d'évaluation de l'AERES de l'UMR GRED.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres de l'AERES, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,

Anne Fraïsse.



Remarques sur le document d'évaluation de l'AERES sur l'unité Mixte de Recherche : Gouvernance, Risque, Environnement, Développement (GREDD) sous tutelle de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Institut de Recherche pour le Développement - IRD

Note : Ces remarques sont relatives au document reçu à la suite de la visite du comité AERES le 21 février 2014. Elles sont bien sûr également relatives au document synthétique reçu plus récemment.

Nous partageons pour l'essentiel l'appréciation globale sur l'UMR. Deux points peuvent être précisés :

- « *Le processus de co-construction, encore loin d'être abouti, doit être poursuivi et fortement soutenu* ». Oui, il s'agit probablement maintenant de l'objectif qui s'impose de façon prioritaire. Il est important de noter que si les frontières entre « *cultures* » de recherche peuvent se situer entre les deux entités initiales (IRD-Université), elles peuvent se situer au sein même de ces entités en fonction des thèmes abordés, des disciplines et de la nature des expertises. La période à venir devra pouvoir permettre de progresser, en s'appuyant en particulier sur des dynamiques régionales (par exemple pays du Maghreb, Afrique subsaharienne ...)
- Concernant les doctorants, nous n'avons pas développé dans le dossier les aspects évoqués (intégration des doctorants, circulation des informations, suivi du devenir). Ces informations relèvent pour une part de la responsabilité des ED. Elles mériteraient une analyse très complète, faisant apparaître les différences notables entre étudiants au Nord et au Sud, entre les statuts professionnels des doctorants (nombre des doctorants du Sud sont enseignants ou chercheurs titulaires par exemple).

Nous apprécions la liste des points forts.

Points faibles

- **Le fonctionnement en axe...** La remarque reprend celle relative au processus de co-construction (cf plus haut).
- **La direction de l'axe 2** sera confiée à un collègue à son retour d'affectation en Nouvelle Calédonie. D'ici là, Eric Léonard assurera l'intérim.
- **Investissement dans le Master à Montpellier 3.** Il est logiquement inégal puisque ce master est dans une large mesure celui qui était lié à l'équipe issue de l'UM3 au sein de l'UMR. Il faut noter l'effort de création d'un module confié aux chercheurs IRD (atelier recherche) et le fait que de nombreux enseignements (en particulier relatifs à la biodiversité, par exemple, et relevant de plusieurs disciplines représentées au sein de l'UMR) sont donnés, pour certains depuis de nombreuses années, dans d'autres formations à Montpellier et dans les pays du Sud). Cela se traduit par un important investissement des enseignants chercheurs, des chercheurs et des IT de l'UMR. Ces éléments peuvent sans doute être rapprochés de l'organisation de l'enseignement sous une forme généralement mono disciplinaire dans un contexte de master avec une prédominance de composantes de type « pro » (orientés sur la recherche par le biais du module évoqué ci-dessus).

- **L'asymétrie des financements des deux tutelles** est effectivement importante. Dans chacun des deux cas la dotation est calculée à partir du nombre d'agents de la structure correspondante et est donc indépendante du nombre d'agents de l'autre structure. Le principe de répartition des budgets adopté par l'UMR a été exposé dans le document déposé, avec 20 % du budget de chaque unité mis en commun. Cette somme est utilisée en particulier pour atteindre les objectifs communs d'animation comme suggérés dans la dernière recommandation. Elle est également utilisée pour le soutien aux doctorants (missions et soutenances de thèses). Il convient en outre de faire état de la contribution (21 600 euros en 2013) de l'UM3 aux frais d'hébergement sur le site de l'UMR.
- **La dépendance du fonctionnement** aux financements de projets de recherche peut effectivement poser un problème, et nous ne pouvons évidemment que soutenir la recommandation concernant la garantie des financements de l'IRD et le développement de la part de l'Université...

Recommandations

- Nous partageons pour l'essentiel les avis émis par la commission. Dans certains cas la solution dépend des tutelles directement (promotion des ITA, notamment de l'IRD, équilibrage des dotations financières par le développement de la contribution universitaire, accès à la cantine du centre IRD pour les doctorants de l'UM3).
- L'aide aux doctorants est un des aspects essentiels, d'ailleurs développé et promu à l'initiative en particulier des doctorants accueillis sur notre site.

Appréciations détaillées

Production et qualités scientifiques

Nous notons la demande de publications plus systématiques dans des revues à comités de lecture. Il existe effectivement un déséquilibre entre les supports de publications selon les axes, largement explicable par les domaines et pratiques des 3 axes (importance des ouvrages pour l'axe 2, des publications dans des revues pour l'axe 1...). Mais le déséquilibre important signalé par la commission repose également sur le fait que les statistiques ne sont pas calculées sur la même période de temps (pour les axes 2 et 3 la période 2009-2010 n'est pas prise en compte dans le rapport d'évaluation). En considérant l'ensemble des publications « ACL » sur la période 2009-juin 2013, on obtient bien 90 publications pour l'axe 1, mais 34 (et non 12) pour l'axe 2 et (et 42 non 26) pour l'axe 3.

Rayonnement et attractivité académiques

Pas de commentaire particulier

Interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Pas de commentaire particulier

Implication dans la formation par la recherche

- La remarque sur la participation inégale aux enseignements selon les axes a déjà été commentée plus haut. La participation à des enseignements au-delà de l'UM3 reste d'un intérêt majeur.
- Il y a une confusion dans la description des comités de thèse. Pour l'ED 60 les réinscriptions en 2^{ème} et 3^{ème} année (pour les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral ou équivalent) ou 4^{ème} année (pour les autres doctorants) sont soumises à l'appréciation d'un comité de suivi interne à l'unité (auquel des membres extérieurs peuvent être invités). Au-delà la réinscription est évaluée par un comité de thèse au niveau de l'ED, avec désignation d'un rapporteur qui évalue le dossier à partir de documents transmis par le doctorant. Cette règle a été mise en place par l'ED 60.
- Les locaux sont ouverts aux horaires définis dans le règlement intérieur du Centre IRD de Montpellier.

Appréciation sur le projet et la stratégie à 5 ans

Deux erreurs factuelles sont à noter :

- L'essentiel des chercheurs de l'IRD n'est pas regroupé au sein d'un axe. Si l'axe 1 est effectivement composé pour l'essentiel de chercheurs IRD, une bonne partie d'entre eux relève de l'axe 2 et l'axe 4 est également largement mixte.
- Comme déjà indiqué, Si un des responsables de l'axe 2 est Professeur à l'Université de Dakar, l'autre responsable, actuellement à Nouméa sera affecté à Montpellier courant 2015. Dans l'intervalle l'interim sera assuré par E. Léonard, à Montpellier.

Nous prenons également acte de l'inquiétude affichée par le comité quant au déséquilibre des dotations. Comme indiqué plus haut, une part significative de ces dotations est dédiée à l'animation de l'UMR (globalement et par axes) et la dotation par chaque tutelle est calculée à partir du nombre de ses agents indépendamment de l'effectif des autres membres. Cette question relève bien sûr en premier lieu des tutelles de l'UMR et nous sommes en plein accord avec la position du comité déjà rappelée plus haut (garantie des financements de l'IRD et développement de la part de l'Université). Malheureusement, pour l'année 2014, s'il n'y a pas eu de développement de la part de l'Université, il y a eu une baisse catastrophique de celle de l'IRD (de 32% !).

Fait à Montpellier, le 22 mai 2014



Francis Laloë
Directeur UMR GRED (2011-2014)



Bernard Moizo
Porteur du projet (2015-2019)



Institut de recherche
pour le développement

DGDSCIENCE/BD/GT/n° 049/14

Le Directeur Général
Délégué à la Science

Marseille, le 28 mai 2014

Monsieur Pierre GLAUDES

Directeur de la Section 2 Unités de recherche
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Réponse au rapport du comité de visite projet UMR GRED -
Unité S2PUR150008200

Monsieur le Directeur, Cher Collègue,

Agir avec le Sud
Acting with the South

www.ird.fr

L'IRD a pris connaissance avec attention du rapport d'évaluation, largement positif, du comité d'experts pour l'UMR « Gouvernance, Risques, Environnement, Développement » (GRED) dont nous partageons la tutelle avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3.

Nous remercions les membres du comité pour la qualité du rapport et le contenu de ses recommandations.

Tout en rappelant le très difficile contexte « ressources » du moment, nous ferons tout notre possible, à court comme à moyen terme, pour répondre aux recommandations du Comité afin de soutenir et renforcer le processus de co-construction engagé entre les deux entités.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Directeur, Cher Collègue, l'expression de nos meilleures salutations.

Bernard DREYFUS
Directeur Général
Délégué à la Science
IRD

Bernard DREYFUS

Directeur général délégué à la Science

Direction générale

Déléguée à la Science

44 boulevard de Dunkerque

CS 90009

13572 Marseille cedex 02

France

Tél. : +33 (0)4 91 99 95 47

Fax : +33 (0)4 91 99 92 17

dgdscience@ird.fr

Copies :

UMR GRED : Francis Laloë et Bernard Moizo

Université Paul Valéry Montpellier 3 : Anne Fraïsse, Présidente

IRD : Luc Cambrezy, Directeur du département Sociétés (DSO), C. Campa, Mission de l'évaluation scientifique (MES), G. Thirion, Mission d'appui et de gestion (MAG)